



## CONDITIONS PARTICULIÈRES

Ces conditions particulières constituent un tout indissociable avec les conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-2021-12

**Références :**

Numéro de client : 0042845

Numéro du contrat de prêt : MON539749EUR

Date d'émission des conditions particulières : 7 décembre 2021

**Prêteur** : **LA BANQUE POSTALE**  
La Banque Postale – SA à Directoire et Conseil de Surveillance – Capital social 6 585 350 218 € – 115 rue de Sèvres 75275 Paris Cedex 06 – RCS Paris n°421 100 645 – ORIAS n°07 023 424  
représentée par son représentant légal ou par toute personne dûment habilitée à cet effet

**Emprunteur** : **VILLE DE METZ**  
HOTEL DE VILLE  
PLACE D'ARMES  
57036 METZ CEDEX1  
SIREN n°215704636  
représenté(e) par son représentant légal ou par toute personne dûment habilitée à cet effet

### MONTANT, DURÉE ET OBJET DU CONTRAT DE PRÊT

**Score Gissler** : 1A

**Montant du contrat de prêt** : 18 000 000,00 EUR

**Durée du contrat de prêt** : 20 ans, soit un terme du contrat de prêt fixé au 01/12/2041

**Objet du contrat de prêt** : financer les investissements

### TRANCHE OBLIGATOIRE À TAUX FIXE DU 27/12/2021 AU 01/12/2041

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

**Montant** : 18 000 000,00 EUR

**Versement des fonds** : 18 000 000,00 EUR versés automatiquement le 27/12/2021

**Taux d'intérêt annuel** : taux fixe de 0,59 %  
*Base de calcul des intérêts* : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

**Echéances d'amortissement et d'intérêts** : périodicité trimestrielle  
*Date de 1ère échéance* : 01/03/2022

**Jour de l'échéance d'amortissement et d'intérêts** : 1<sup>er</sup> d'un mois

**Mode d'amortissement** : échéances constantes

**Remboursement anticipé** : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû  
*Préavis* : 50 jours calendaires  
*Indemnité* : actuarielle

**COMMISSION**

**Commission d'engagement** : 0,05 % du montant du contrat de prêt, réglée par prélèvement sur le versement des fonds

**DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

**Taux effectif global** : 0,59 % l'an  
*soit un taux de période* : 0,104 %, pour une durée de période de 64 jours

**Comptable assignataire** : numéro codique : 057030  
Trésorerie de METZ MUNICIPALE  
6-8, Place Saint-Jacques  
BP 44002  
57040 METZ

**Notification** :

Prêteur	Emprunteur
La Banque Postale Secteur Public Local TSA 40200 69221 Lyon Cedex 02 E-mail :	VILLE DE METZ HOTEL DE VILLE PLACE D'ARMES 57036 METZ CEDEX1

**DÉROGATIONS/AMÉNAGEMENTS AUX CONDITIONS GÉNÉRALES ET AUTRES CONDITIONS SPÉCIFIQUES**

Les parties sont convenues de ne pas déroger aux conditions générales, ni les compléter.

**PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel sont décrites à l'article « Protection des données à caractère personnel » des Conditions Générales des contrats de prêt de La Banque Postale ci-jointes.

**SIGNATURES**

Fait en 2 exemplaires originaux.

**L'emprunteur déclare expressément avoir reçu un exemplaire des conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-2021-12 auxquelles sont soumises les présentes conditions particulières et avoir pris connaissance de toutes les stipulations desdites conditions générales. En cas de contradiction entre les stipulations des conditions particulières et les stipulations des conditions générales, les stipulations des conditions particulières prévalent.**

Pour l'emprunteur :  
A Metz, le 13/12/2021  
Nom et qualité du signataire : Monsieur Eric LUCAS  
Cachet et signature : Adjoint aux finances

Pour le prêteur :  
A Lyon, le 7 décembre 2021  
Nom et qualité du signataire :

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué

Eric LUCAS



Guillaume DE LUGET  
Responsable Middle Office Financement